

At The Corner



Faites des affaires, pas la guerre

La location de logements courte durée entre particuliers se développe et avec elle, un nouveau marché est en train d'émerger. Il est constitué de services complémentaires à l'hébergement à destination des hôtes et des voyageurs, tels que la remise de clés ou la consigne à bagages.

Pour répondre à ces besoins, de nouvelles sociétés se créent et utilisent par exemple **les bars et les restaurants de quartier comme points de dépôt/retrait pour les clés et les bagages.**

Grâce à leur expérience dans l'accueil des touristes, à leurs infrastructures et à leur organisation, **les hôteliers sont en position de force pour conquérir ce nouveau marché en réalisant des ventes additionnelles, et cela sans changer leurs coûts fixes.**

At The Corner les aide à atteindre cet objectif en fournissant des prestations et des outils facilitant l'ouverture de leurs services d'hospitalité : remise de clés, consigne à bagages, accès aux espaces restauration et bien-être...

Rejoignez nos partenaires dès maintenant

Devenez partenaire At The Corner

En devenant **gratuitement** partenaire At The Corner, vous **augmentez vos revenus sans changer vos coûts fixes**, en capitalisant sur votre expérience dans l'accueil, sur vos infrastructures (bagagerie, salle de petits-déjeuners...), et sur votre organisation (réception ouverte 24/7, salariés multilingues...). De plus, vous **augmentez la visibilité de votre établissement auprès des riverains et vous restez présent dans un maximum d'expérience de voyages**. Enfin, **vous pénétrez un nouveau marché en croissance** et ne le laissez pas à de nouveaux entrants.

At The Corner a développé une **plateforme en ligne** permettant aux particuliers de réserver les services disponibles dans ses hôtels partenaires : remise de clés, consigne à bagages, petit-déjeuner, location de linge de maison... Une fois les services payés, nos partenaires hôteliers peuvent accéder aux **informations essentielles à la réalisation des prestations via un backoffice en ligne**.

En complément des **outils en ligne**, At The Corner facilite l'ouverture des services d'hospitalité à une nouvelle clientèle grâce à :

- Une **garantie** : nous nous chargeons des indemnités en cas de dommages ou vols aux biens confiés ;
- Une **facturation simplifiée** : une seule facture mensuelle est nécessaire ;
- Un **kit de gestion** : nous fournissons les éléments (tags, boîte...) utiles à la réalisation des services.

Les partenaires At The Corner sélectionnent eux-même les prestations qu'ils souhaitent ouvrir aux personnes extérieures. En outre, **tous les services fournis par les hôtels se déroulent directement dans les établissements, permettant ainsi de ne pas bouleverser les habitudes de travail**.

A terme, nous souhaitons que nos hôtels partenaires deviennent les tours de contrôle des logements en location de leur quartier.

Nos partenaires

- Plus de 55 hôtels, dans 20 villes françaises
- De l'auberge de jeunesse au 4 étoiles
- Des indépendants et des groupes hôteliers

Contactez-nous

www.atthecorner.fr
06.89.52.88.73
contact@atthecorner.fr

Chiffres et législation concernant la location entre particuliers

Le nombre de sites internet facilitant la location d'hébergements entre particuliers a explosé ces dernières années : Sejourning, HomeAway, Bedycasa, HouseTrip, GuestToGuest... et bien sûr **AirBnB**, le plus connu.

Après 9 ans d'existence, AirBnB regroupe **environ 2 millions d'hébergements** à travers plus de 190 pays. Les principales raisons qui motivent les personnes à adopter cette tendance sont : le prix, l'accès à une cuisine et la possibilité de trouver des hébergements adaptés aux familles et groupes d'amis.

Hébergements	
Monde	2 000 000
France	300 000
Paris	55 000

Au vue de l'importance de l'offre et de la demande, la location d'hébergements entre particuliers doit **être encadrée**. De plus en plus de villes vont dans ce sens : Madrid, Berlin, New York, San Francisco...

En France, depuis octobre 2015, la **taxe de séjour** est collectée par les sites internet façon AirBnB, puis reversée aux communes. Cela s'ajoute aux réglementations précédentes, dont celle concernant la transformation de logements en **meublés de tourisme**.

Le saviez-vous ?

Un meublé de tourisme est une résidence secondaire - c'est-à-dire habitée pendant moins de 8 mois par an par la même personne - louée pour des durées inférieures à 9 mois.

A Paris, si un propriétaire souhaite louer une résidence secondaire pendant moins de 9 mois, il doit demander à la mairie le statut de meublé de tourisme. En outre, il doit transformer un local commercial de taille au moins équivalente au logement loué en local dédié à l'habitation.

Un nouveau marché comblé par de nouvelles entreprises

Outre l'hébergement, les voyageurs ont d'autres besoins : petits-déjeuners, consignes à bagages, accès à une piscine, conseils touristiques... De **nouveaux besoins**, dont la remise de clés, sont même apparus à cause de la tendance de location de logements entre particuliers. Des sociétés se développent afin d'y répondre (voir les 2 exemples ci-dessous).

Hôteliers, ne laissez pas ce nouveau marché à d'autres acteurs. Afin de le conquérir, il faut s'adapter. At The Corner est là pour vous y aider.



KeyCafe est une startup canadienne qui propose un service de gestion de clés par les cafés/bars/restaurants via des boîtes à clés connectées installées dans les établissements partenaires. Cette société est déjà présente dans plusieurs villes dont New-York, San Francisco, Vancouver, Londres et, depuis novembre 2015, Paris.

BnbSitter est une startup mettant en contact des utilisateurs de sites de location entre particuliers et des auto-entrepreneurs afin que ces derniers réalisent des services de gestion de clés et de ménage. Elle a été créée en 2013 et est installée à Paris.



Les sociétés décrites brièvement ici ne représentent qu'un échantillon des entreprises visant à répondre aux besoins des utilisateurs des sites de location entre particuliers. **Bien que jeunes, ces nouveaux acteurs se développent rapidement.**